

# ACCOMPAGNEMENT MOBILITÉ - BOP 104

**Bilan Mobilité** permettant de déterminer :

- La viabilité d'une **action d'accompagnement** vers plus de **mobilité**
- Le **parcours mobilité** avec le bénéficiaire en cohérence avec son **parcours**

**Accompagnement individuel** avec ateliers, apprentissage et passage Permis AM en fonction des besoins identifiés

**Durée du parcours : 6 mois maximum**

ENSEMBLE,  
POUR UNE  
MOBILITÉ  
INCLUSIVE



## PUBLICS



Personne de nationalité étrangère installée sur le territoire depuis moins de 5 ans (primo-arrivants), en situation régulière et titulaire d'un titre de séjour ou récépissé ,

Niveau A2

## ATELIERS MOBILITÉ

- Transports individuels et transports collectifs
- Savoir se repérer
- Information sur le Permis B
- Sécurité routière
- Préparation ASR

## FORMATION À LA CONDUITE

- **Formation théorique et technique 2 roues** (vélo, scooter...)
- **Permis AM 2 roues**

## FINANCEMENT

Cette formation est dispensée dans le cadre du dispositif BOP 104 Elle est gratuite et financée par la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

**CARBUR'PERA**

366 Avenue Georges Durand  
72100 Le Mans

02 43 72 85 71 - carburpera@gmail.com



@carburpera.association



@carburpera



<https://www.carburpera.fr>

